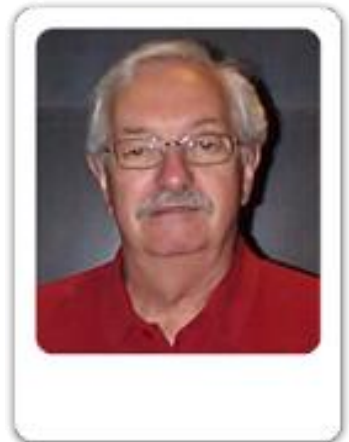




FÉVRIER 2010

MOT DU PRÉSIDENT

Il est des moments où la réflexion et la discussion traduisent une nécessité, une volonté de faire le point afin de mieux rebondir. Ces moments appellent de la concertation, exigent du recul, imposent une perspective différente – un axe salubre – qui à terme apporteront des solutions à une situation plus ou moins indésirable. Ces dernières années, au sein de l'Association Québec-France, nous avons beaucoup réfléchi. Et pour cause ! Les problèmes se sont succédé à un rythme imprévisible : crise du financement, diminution et vieillissement de nos effectifs, pertes de volontaires internationaux... La discussion et la réflexion nous ont certes permis de les mieux affronter.



Il est des moments où palabrer rime avec stagner. Nous avons participé à tellement de réunions au cours desquelles on nous a servi du réchauffé... Malheureusement, cela arrive encore trop souvent. Nous pensons qu'il est temps d'agir, de passer à l'étape suivante. Secouons notre torpeur, notre immobilisme. Il faut que les idées stimulent l'action. Qui dit action évoque le dynamisme, symbolisé par la jeunesse et son esprit d'initiative. C'est cette jeunesse qui continuera la construction et la consolidation des relations franco-québécoises. Nous avons vu de nombreux jeunes adhérents (l'avenir de l'Association est assuré : bravo aux recruteurs !), l'été dernier, au Carrefour des Associations. Nous avons bien hâte de les voir à l'œuvre, ces mêmes jeunes, de les voir prendre notre relais, de s'affirmer au sein de leur régionale respective, tout en espérant que l'on accorde l'espace nécessaire à leur mouvement.

Une chose est certaine : la section jeunesse constitue la pierre angulaire du renouveau de la régionale de Montréal – ses jeunes peuvent compter sur le soutien de son président et son conseil d'administration.

Jacques ROBERT

13 FÉVRIER 2009 : SOUPER GASTRONOMIQUE DE LA SAINT-VALENTIN

Organisé en partenariat avec la Société des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec.

La soirée se déroulera dans une salle de réception et comprendra : cocktail, repas 6 services, une bouteille de vin (deux personnes), stationnement gratuit, un orchestre *ballroom* (huit musiciens).

Le prix est de **75 \$ par personne**, taxes et service compris.

Lieu : Club de golf *Le Challenger*, 2525, rue des Nations, arrondissement Saint-Laurent.

Renseignements et réservations : Jacques Robert, au 514 272-1522.

L'HISTOIRE EN PARTAGE : LES LIEUX DE MÉMOIRE

Sylvain LÉVESQUE

Nos sociétés donnent souvent l'impression qu'elles traversent des périodes d'amnésie. Sans passé, sans mémoire, sans références, une communauté humaine ne dispose pas des éléments essentiels, des fondements à partir desquels se construisent un sentiment d'appartenance, une certaine idée de l'avenir. C'est peut-être cette réflexion qui donna à Marcel Masse, voilà plusieurs années, l'idée de créer une commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs. Elle rejoint en tout cas l'idée de Pierre Nora, historien réputé, qui en introduction de ses *Lieux de mémoire* écrit : « Les lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême où subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore (...) Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge... » Les lieux de mémoire peuvent être aussi des idées, des personnes, des symboles, des institutions – comme le 24 juin, fête de la Saint-Jean, devenue la fête nationale du Québec. « Un lieu de mémoire dans tous les sens du mot va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit », ajoute l'historien. L'idée de lieux de mémoire met en relief le patrimoine d'une collectivité, le dépoussière en l'animant, en le rendant accessible. C'est ce qu'ont fait Pierre Nora et ses collaborateurs quand ils ont publié l'ouvrage cité, un monument de l'édition, sur les lieux de mémoire de la France.



La Commission franco-québécoise des lieux de mémoire est « un organisme bilatéral et un acteur institutionnel qui, de chaque côté de l'Atlantique, rassemble des bénévoles qui s'intéressent à l'histoire commune unissant Français et Québécois, dont les membres partagent un même objectif : celui de connaître et de mettre en valeur notre patrimoine commun (...) l'action de la Commission se fonde sur deux pôles complémentaires, soit l'inventaire et la connaissance de ces lieux de mémoire, et leur mise en valeur et leur partage par le plus large public ». La Commission fonctionne en misant sur la collaboration des milieux scientifiques, institutionnels et associatifs – autant de partenaires sont guidés par un intérêt commun, celui de la valorisation de la mémoire et du patrimoine franco-québécois ses manifestations sur l'ensemble de l'Amérique du Nord.

À l'heure de la mondialisation et du « village global », l'étude et le partage d'une mémoire commune prennent une signification renouvelée, celle d'un mécanisme affrontant les pressions de l'uniformisation culturelle. La France et le Québec ont des relations privilégiées : les lieux de mémoire communs appartiennent à ce vaste dispositif. Par le site Internet de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire (www.cfqlmc.org), on peut obtenir des renseignements et de la documentation de premier plan.

LE VIN AU QUÉBEC, MI-FIGUE MI-RAISIN Sylvain LÉVESQUE

Les vrais amateurs de vin – il s'en trouve beaucoup au sein de l'Association Québec-France – désespèrent à l'occasion des services offerts par le monopole public, la Société des alcools du Québec (SAQ). Ses prix sont excessifs, ses approvisionnements aléatoires, les files d'attentes parfois interminables. L'économiste Frédéric Laurin peut partager ces opinions, mais il les nuance, car explique-t-il dans son récent essai*, la SAQ s'acquitte souvent, de façon très honorable, de son mandat et de sa mission... dans les limites imposées par les lois québécoises. Ainsi, grâce à elle, les consommateurs des régions éloignées ont accès à une sélection de vins intéressante, ce qui dans un contexte de privatisation totale n'irait pas de soi. En revanche, il faut reconnaître que la logique de la SAQ est avant tout celle d'un commerce de grande surface. Ce sont surtout les grands distributeurs qui peuvent assumer les ventes dans ce réseau, les exigences de la SAQ étant très élevées. Par exemple, les distributeurs doivent défrayer les coûts de la publicité. On le voit : les viticulteurs artisanaux, ceux qui offrent des vins originaux, ancrés dans des traditions, ont moins de chance que les autres de voir leurs productions sur les tablettes du monopole d'État. Cela favorise donc les vins « formatés » pour les marchés internationaux. Or, Frédéric Laurin affirme, avec pertinence, que l'un des vrais plaisirs du vin, l'une de ses richesses, c'est sa grande diversité. Il préconise donc un assouplissement des lois, une privatisation partielle, qui permettraient à des cavistes d'offrir des produits plus fragiles sur le plan commercial. Le consommateur y trouverait son compte. Il pourrait suivre la production annuelle de tel ou tel artisan-viticulteur. En effet, par les exemples de certains vins de Bourgogne ou d'Alsace, Frédéric Laurin signale que les approvisionnements sont



Frédéric Laurin

Où sont les vins ?



Le problème de la distribution du vin au Québec

Hurtubise

souvent lacunaires : la SAQ peut « oublier » les millésimes de tel ou tel produit quand des millésimes antérieurs ne sont pas totalement écoulés.

Si le mot de privatisation, même limitée, effraie beaucoup de personnes, et évoque pour elles, la menace funeste d'une situation à l'albertaine, Frédéric Laurin préfère comparer le Québec à la Belgique. Les deux pays se ressemblent, par la culture, par la langue, par l'engouement pour les plaisirs de la table (plus récent chez nous, il est vrai). Mais les Belges peuvent choisir une bonne bouteille parmi 16 000 références, alors que notre monopole n'offre que 6 200 références. Ici, la distribution du vin se fait au détriment des petits producteurs et des amateurs. Pire : nos propres viticulteurs – et nous savons que leur production est très fragile – doivent souffrir une loi sur les alcools tout à fait archaïque. Inspirons-nous donc de nos cousins belges.

Verrons-nous bientôt ici bien des cavistes, des commerçants qui vendent du vin pour la seule passion qu'il leur inspire ? Rêvons et espérons. L'État, en ce domaine, redoute la concurrence; il tient à sa manne. Ses besoins en liquidités sont immenses, ils le seront encore plus au cours des prochaines années. Et la SAQ annonce trimestre après trimestre des profits très impressionnants. La raison : la marge bénéficiaire de la vente d'une bouteille de vin représente au moins 40% de son prix. Cependant, Frédéric Laurin estime que, d'un réseau de vente du vin composé de la SAQ et de détaillants privés, le gouvernement ne perdrait pas au change. D'une part, la SAQ devrait composer avec la concurrence, ce qui, peut-on penser, la rendrait plus efficace. D'autre part, les taxes perçues des ventes des cavistes iraient elles aussi, dans les coffres étatiques.

* Frédéric Laurin, *Où sont les vins ? Le problème de la distribution du vin au Québec*, Éditions Hurtubise, 2009, 190 pages, 18,95 \$.

SALLE DES DÉPÊCHES

Le Monde

Dans son édition du 18 janvier 2010, le quotidien Le Monde publie une entrevue avec l'écrivain montréalais Dany Laferrière. De retour d'Haïti après le violent séisme de la semaine dernière, Laferrière revient sur les événements, en plus de critiquer les discours stéréotypés qui associent son pays d'origine à une « malédiction ».

Toujours dans son édition du 18 janvier, Le Monde fait un portrait de l'écrivain québécois d'origine haïtienne Georges Anglade qui a perdu la vie dans le séisme en Haïti. Ministre sous les régimes des présidents Aristide et Préval dans les années 1990. Monsieur Anglade a participé à la fondation de l'Université du Québec à Montréal où il a enseigné la géographie sociale.



Dans son édition du 16 janvier 2010, Libération explique que l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal a reçu 2 600 curriculum vitae après avoir diffusé un *lip-dub*, vidéo tournée à partir d'une chanson, afin de recruter du personnel.

ACTIVITÉS À VENIR

13 février 2010 : Souper gastronomique de la Saint-Valentin (voir à la première page).

Mars ou avril 2010 : Soirée-reconnaissance (les détails suivront bientôt).

Mai 2010 : Assemblée générale de la régionale de Montréal (les détails suivront bientôt).

Samare et Marron est le bulletin d'informations de la régionale de Montréal,
de l'Association Québec-France.

Ont collaboré à la rédaction de cette livraison :
Raphaël Bouvier-Auclair, Sylvain Lévesque, Jacques Robert.

Bureau : 3680, rue Jeanne-Mance, bureau 310, Montréal (Québec) H2X 2K5.
Courriel : association_que_fr_montreal@yahoo.ca

La samare est un fruit sec muni d'une excroissance en forme d'aile membraneuse qu'on retrouve par exemple dans l'érable canadien. Le marron est le fruit du châtaignier cultivé qu'on retrouve chez nos cousins français. Les gens à l'origine de cette appellation ont trouvé par la botanique, une belle façon d'associer la France et le Québec.